

Mardi 11 mai, journée mondiale des espèces menacées



Mardi 11 mai, journée mondiale des espèces menacées

Depuis 2006, cette journée fait état des espèces vivantes en voie de disparition et des mesures à prendre pour les protéger.

D'après une étude de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), ce sont plus de 20 000 espèces de plantes et d'animaux en danger de disparition imminente chaque année.

La journée internationale a pour but de sensibiliser le monde scientifique et le grand public à ce constat inquiétant.



L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a établi une **Liste rouge** afin de surveiller l'évolution des menaces au niveau mondial et identifier les priorités d'action quant à préserver la diversité de la faune et de la flore.



La Liste rouge de l'IUCN est un indicateur privilégié pour suivre l'état de la biodiversité dans le monde.

Grâce à cet état des lieux, on sait aujourd'hui qu'une espèce de mammifères sur quatre, un oiseau sur sept, plus d'un amphibien sur trois et un tiers des espèces de conifères sont menacés d'extinction mondiale

La France métropolitaine et ultramarine héberge quant à elle 1 546 espèces menacées.

Les activités humaines en cause

Aux premiers rangs des menaces qui pèsent sur l'écosystème mondial, se trouvent les activités humaines.

Les ressources des animaux et des plantes notamment, disparaissent via l'urbanisation, l'agriculture, la déforestation et la destruction des fonds marins.

Les pollutions impactent tous les milieux : plastiques dans l'eau, pesticides dans les sols et particules fines dans l'air.

Enfin, le réchauffement climatique contraint la faune et la flore à s'adapter, à migrer ou à disparaître.

Quelques espèces parmi les plus menacées en France :

LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE



Le vison d'Europe est l'une des espèces les plus menacées dans l'Hexagone. Sa population étant passée sous la barre des 250 animaux, le vison d'Europe a été classé en situation de "danger critique".

On peut citer aussi **l'ours**, **le loup**, **le lynx**, **les chauves-souris**, **le hamster géant**, un grand nombre d' **oiseaux** dont certains sont chassables, **une variété de libellule** dite la Déesse précieuse, **la vipère péliade**, **le cachalot**.

Cette liste n'est pas exhaustive, on peut y rajouter **des vers de terre**, **des abeilles domestiques**, **des grenouilles**, **des papillons**, **des crustacés**, **des espèces d'éphémères**, **l'anguille ou l'esturgeon d'Europe**, **l'ange de mer commun**, **la tortue d'Hermann**, **le hérisson**, **le lapin de Garenne...**

Attention à l'effet boomerang ! L'humain est une espèce vivant en interdépendance avec son environnement. La disparition d'espèces a donc un impact sur sa propre existence.

Par exemple, le déclin des insectes - pollinisateurs et recycleurs - met en péril la base de la chaîne alimentaire.

Des articles à relire dans lesquels des spécialistes tiraient la sonnette d'alarme sur la disparition de l'avifaune et des chauves-souris :

<https://lejournaldugers.fr/article/46603-mieux-connaître-et-protéger-l'avifaune-du-gers-l'objectif-du-groupe-ornithologique-gersois>

<https://lejournaldugers.fr/article/46342-le-rossignol-du-japon-a-elu-domicile-a-bezolles>

<https://lejournaldugers.fr/article/47421-les-chauves-souris-un-groupe-en-declin-pourtant-de-plus-en-plus-étudié-et-toujours-aussi-utile>

Un site à consulter : <https://uicn.fr/liste-rouge-mondiale/>